

L'école forestière fédérale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **28 (1877)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3) Dessèchement des terrains marécageux. La cause des nombreux glissements qui se sont produits au mois de Juin 1876 n'est due qu'au défaut de canalisation des eaux de sources et pluviales. La nécessité du dessèchement se fait impérieusement sentir. Tous les propriétaires doivent se faire un sérieux devoir, de provoquer l'écoulement de eaux stagnantes, particulièrement de celles qui se trouvent retenues entre les terrasses des pentes de la montagne; il doivent construire des canaux de telle sorte que leurs lits atteignent la couche imperméable du sol et leur donner assez d'évasement pour empêcher les éboulements des bords.

4) Récolte de la litière. La richesse des récoltes en paille et en foin, durant les dernières années a eu pour résultat heureux de laisser aux forêts les feuilles et la mousse, mais la disette récente de ces produits dans la partie Nord et Nord-Ouest du canton va probablement amener les anciens errements. La récolte de la litière toujours désastreuse, le devient davantage lorsqu'elle se répète dans les mêmes endroits et qu'elle est pratiquée dans des expositions chaudes et sèches dans des forêts maigrement garnies et au milieu de jeunes plantations; il est donc très important que les commissions forestières ne donnent l'autorisation de récolter de la litière, qu'après s'être entendues avec un Inspecteur forestier, sur le mode, le moment et le lieu de la récolte.

L'école forestière fédérale.

L'école forestière comptait au commencement de l'année scolaire 1876/77 37 élèves réguliers et un auditeur. 19 des élèves réguliers suivaient le premier cours, 10 le second et 8 le troisième. 32 des élèves sont d'origine suisse, et 5 d'origine étrangère; parmi les Suisses, 5 sont du canton d'Argovie, 4 de St-Gall, 3 de Zurich, 3 de Lucerne, 2 de chacun des cantons de Berne, Grisons, Vaud, Neuchâtel, Genève, Soleure, Fribourg, Schwitz, et 1 de Glaris. Les étrangers sont ressortissants à la Russie, l'Allemagne, l'Alsace, l'Angleterre et la Norvège.

A la fin du semestre d'hiver, les 8 élèves du troisième cours ont subi les examens de diplôme; 7 d'entre eux ont obtenu le diplôme, ils sont :

Bourgeois, Conrad, de Grandson, Vaud.

Bürgisser, Joseph, de Bremgarten, Argovie.

Gautier, Léopold, de Genève.

Lochmann, Ferdinand, de Christiania, Norvège.

Reinacher, Gottfried, de Zurich.

De Turkheim, Hugo, de Niederbronn, Alsace.

Vuille, Gabriel, de La Sagne, Neuchâtel.

Dans le courant de l'année il y eut 11 sorties et une admission; au commencement de l'année 1877/78 il y eut 27 admissions nouvelles, en sorte que le nombre actuel des élèves est de 53.

L'enseignement a été donné conformément aux programmes, sans encombres ni interruption. L'excursion de huit jours qui se fait habituellement à la fin de l'année scolaire n'a pas eu lieu; en revanche, on a fait une excursion de trois jours, à la fin du semestre d'hiver, dans les forêts de Bremgarten, Muri et Wohlen, puis une de deux jours dans le canton de Schaffhouse, en été. Les courses et exercices assignés au samedi se sont effectués régulièrement avec les élèves des deuxième et troisième cours.

Le semestre d'hiver commence le 23 octobre, et comporte les branches d'enseignement suivantes, dans le 1^{er} cours : mathématiques, 4 h.; physique expérimentale, 4 h.; chimie inorganique, 6 h.; zoologie, 4 h.; botanique générale, 3 h.; principes de la science forestière, 5 h.; dessin de plans, 2 h. — Dans le 2^d cours : Dessin de plans, 2 h.; topographie, 3 h.; construction des routes et des digues, 3 h.; chimie agricole, 3 h.; géologie, 4 h.; économie politique, 4 h.; climats et terrains, 5 h.; taxation des forêts, 3 h.; excursions et exercices, 1 jour. — Dans le 3^{me} cours : tractation des affaires, 2 h.; aménagement et estimation des forêts, 4 h.; exploitation des bois, 3 h.; ouvrages au théodolithe, 2 h.; droit d'administration, 3 h.; excursions et exercices, un jour.

Pendant le semestre d'été l'enseignement comporte, dans le 1^{er} cours : mathématiques, 4 h.; physique expérimentale, 4 h.; chimie organique, 3 h.; botanique appliquée, 4 h.; exercice au microscope, 2 h.; pétrographie, 3 h.; dessin de plans, 2 h.; protection des forêts, 5 h.; excursions, demi-journée. — Dans le 2^d cours : topographie, 3 heures; arpentage, 1 jour; construction des routes et des digues, 2 h.; travaux de laboratoire, 8 h.; principes du droit, 3 h.; droit forestier, 4 h.; culture des bois, 4 h.; tractation des affaires, 2 h.; excursions et exercices, 1 jour.